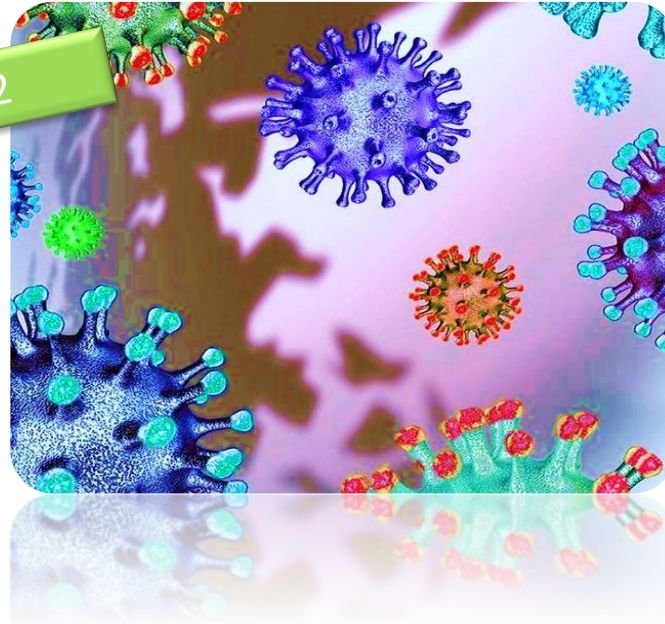
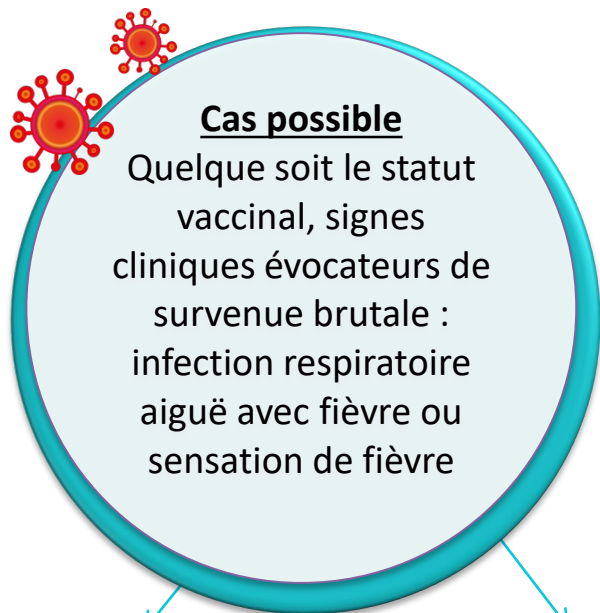


Covid-19

Actualisé le 15 avril 2022



Stratégie de dépistage et d'isolement des cas positifs et des contacts

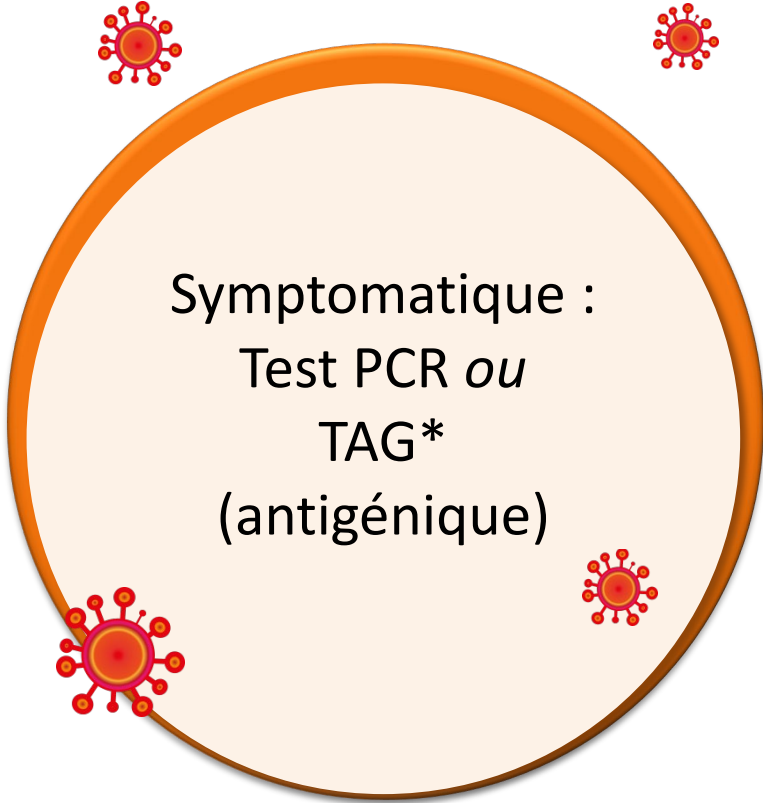


Chez les < 80ans :
asthénie inexpliquée,
myalgie inexpliquée,
céphalées,
anosmie/hyposmie,
agueusie/dysgueusie,
sueurs nocturnes...

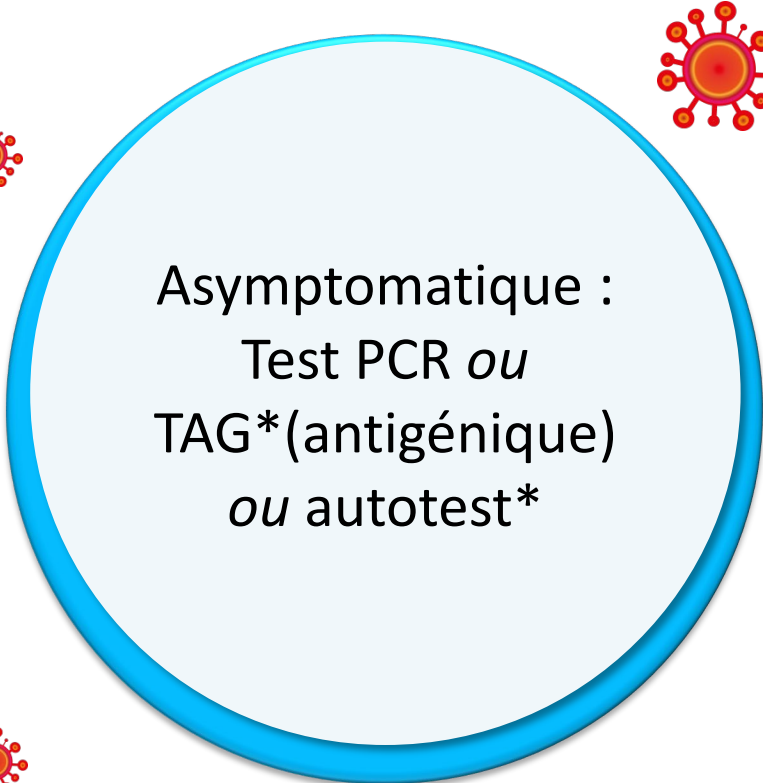
Chez les ≥ 80ans : altération de l'état général, diarrhée, chutes répétées, syndrome confusionnel, apparition ou aggravation de troubles cognitifs, décompensation d'une pathologie antérieure



* Test antigénique



Symptomatique :
Test PCR *ou*
TAG*
(antigénique)



Asymptomatique :
Test PCR *ou*
TAG*(antigénique)
ou autotest*

**Un TAG ou autotest positif nécessite une confirmation par un test PCR*

Conduite à tenir UNIQUE quel que soit le variant

Définition du contact

- Avoir reçu ou prodigué des actes de soins ou d'hygiène au cas probable ou confirmé
- Avoir eu un contact direct en face à face à moins de 2 mètres avec un cas probable ou confirmé
- Avoir partagé un même espace intérieur que le cas probable ou confirmé pendant au moins 15 minutes consécutives ou cumulées sur 24 h ou quelque soit la durée s'il a eu face-à-face avec le cas probable ou confirmé durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuements.

Définition du contact à risque

- Contact défini précédemment, **en l'absence de mesures de protection efficaces** pendant toute la durée du contact

Mesures de protection efficaces

- Séparation physique isolant la personne-contact du cas confirmé ou probable **en créant deux espaces indépendants** (vitre, Hygiaphone®)
- Masque chirurgical, **porté par le cas confirmé ou probable OU la personne-contact**

Définition des niveaux de risque pour la personne exposée

Contact à risque élevé

- Toute personne n'ayant pas reçu un schéma complet de vaccination
- Toute personne ayant reçu un schéma complet de vaccination depuis moins de 7 jours (vaccins Cominarty® de Pfizer, COVID-19 Vaccine Moderna®, Vaxzeria® d'Astra Zeneca et Covishied® d'Astra Zeneca) ou moins de 4 semaines (vaccin Covid-19 vaccin Janssen®)
- Toute personne atteinte d'une immunodépression grave, c'est-à-dire présentant une affection le rendant éligible à une 3^{ème} dose de primo-vaccination, même si celle-ci a déjà été administrée

Contact à risque modéré

- Toute personne sans immunodépression grave ayant reçu un schéma complet de primo-vaccination depuis au moins 7 jours (vaccins Cominarty® de Pfizer, COVID-19 Vaccine Moderna®, Vaxzeria® d'Astra Zeneca et Covishied® d'Astra Zeneca) ou au moins 4 semaines (vaccin Covid19 vaccin Janssen®)

Contact à risque négligeable

- Toute personne ayant un antécédent d'infection par le SARS-CoV-2 confirmé (RT-PCR, TAG nasopharyngé ou sérologie) datant de moins de 2 mois

Une évaluation spécifique du niveau de risque du contact est réalisée par l'EOH ou la santé au travail pour les professionnels de santé en situation de soins

Mesures à prendre dès le 1^{er} cas résident ou professionnel

Qui	Quoi
Résidents ou professionnels contact à risque <u>négligeable</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de test • Pas d'isolement ni de confinement • Application des gestes barrières dont le port de masque
Résidents contact à risque <u>modéré</u>	
Résidents contact à risque <u>élevé</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Test par PCR ou TAG à J2 du dernier contact
Impossibilité d'identifier les contacts à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Test de tous les résidents et professionnels du secteur ou de l'établissement à J0 et J7 sauf les anciens cas Covid de moins de 2 mois
Cluster \geq 3 cas positifs résidents et/ou professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Test de tous les résidents et professionnels à J0, J7 puis tous les 7 jours tant qu'un nouveau cas est identifié, • Proposer le dépistage à J0 par un test RT-PCR sur prélèvement salivaire • Si la structure est sectorisée avec des secteurs totalement indépendants les uns des autres, il est possible de ne dépister que dans le secteur où le cas a été identifié • Mise en quarantaine des contacts à risque voire de l'ensemble des résidents • Suivi en lien avec l'ARS

Mesures d'isolement et de confinement pour les résidents

Situation du résident	Précisions	Mesures	
Nouveau résident (sans antécédents de Covid-19)	Test PCR recommandé avant l'admission	<ul style="list-style-type: none"> • Si négatif : admission sans confinement préventif • Si positif : report de l'admission préférable sauf en cas de nécessité 	
Résident symptomatique	<ul style="list-style-type: none"> • Test PCR J0 • Test PCR 48 h plus tard si maintien des symptômes et 1^{ère} PCR négative 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement immédiat dans l'attente du résultat • Si second test négatif et patient symptomatique : Envisager un autre diagnostic et maintenir les mesures d'isolement 7J • Si second test négatif et patient asymptomatique à 7 jours : levée des mesures 	
Résident positif	<ul style="list-style-type: none"> • TAG ou PCR positif 	<p>Résident ayant un schéma vaccinal complet</p> <p>7 jours pleins d'isolement strict à compter des premiers signes ou du prélèvement positif Levée de l'isolement possible à J5 si RT-PCR ou TAG négatif et absence de signes cliniques depuis 48 h</p>	<p>Résident non vacciné ou ayant un schéma vaccinal incomplet</p> <p>10 jours pleins d'isolement strict à compter des premiers signes ou du prélèvement positif Levée de l'isolement possible à J7 si RT-PCR ou TAG négatif et absence de signes cliniques depuis 48 h</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Si positif asymptomatique et antécédent de Covid < 2 mois, interpréter le résultat de Ct pour qualifier ou non une ré-infection (Ct < 33 = réinfection) 	

Dépistage des résidents dans le cadre des visites et des sorties (1)

	Résident avec schéma vaccinal complet	Résident avec schéma vaccinal incomplet ou immunodépression
Activités collectives	Respect des gestes barrières	
Sorties	Avant Sensibilisation du résident et de sa famille aux gestes barrières	
	Au retour du résident Pas de limitation des activités collectives de la structure, sauf si cas CONTACT Dès le moindre symptôme : test TAG ou RT-PCR	
	<ul style="list-style-type: none"> • si séjour < 7J : pas de dépistage • si séjour ≥ 7J : test TAG ou RT-PCR à J0 <p>Si situation à risque (sans mesures barrières):</p> <ul style="list-style-type: none"> • limitation des activités collectives <u>proposée</u> • surveillance étroite de l'apparition des symptômes <p>Si cas contact</p> <ul style="list-style-type: none"> • test TAG ou RT-PCR ou Autotest à J2 • Pas d'isolement ni de confinement 	<ul style="list-style-type: none"> • si séjour < 7J : test RT-PCR à J2 du retour • si séjour ≥ 7J : test RT-PCR à J0 et J7 <p>Si situation à risque (sans mesures barrières) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposition d'un test à J2 • limitation des activités collectives <u>conseillée</u> • surveillance étroite de l'apparition des symptômes <p>Si cas contact</p> <ul style="list-style-type: none"> • test TAG ou RT-PCR ou Autotest à J0 et J7

Dépistage des résidents dans le cadre des visites et des sorties (2)

	Résident avec schéma vaccinal complet	Résident avec schéma vaccinal incomplet ou immunodépression
Visite des proches	<ul style="list-style-type: none"> • Sans rendez-vous • Autorisée en chambre comme dans les espaces collectifs • Si visite en chambre double, l'accord des deux résidents est nécessaire surtout si l'un des deux n'est pas vacciné 	
	Obligation pour le visiteur	
	Passe sanitaire (sauf urgence et situations particulières) + Port du masque	
	À l'arrivée du visiteur	
	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des gestes barrières + vérification du port du masque chirurgical • Désinfection : <ul style="list-style-type: none"> ○ des mains par friction avec un PHA ○ des objets partagés (téléphone/tablette...) à l'aide d'un d/D virucide 	
	Dans la chambre	
	<ul style="list-style-type: none"> • Si les personnes réunies ont un schéma vaccinal complet : possibilité de retirer le masque • En chambre double, l'accord du résident voisin est nécessaire 	
	Après la visite	
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de test ni d'isolement du résident après la visite 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance accrue de l'apparition éventuelle de symptômes 	
Visite interdite		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour tout visiteur soumis à isolement ou quarantaine 		

Dépistage au retour d'un séjour hospitalier ou d'une consultation médicale

	Résident avec schéma vaccinal complet	Résident avec schéma vaccinal incomplet ou immunodépression
Résident à son retour d'un séjour hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • pas de PCR systématique • pas d'isolement systématique • surveiller l'apparition de symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> • test RT-PCR à J0* et J7 • isolement strict entre J0 et J7 • surveiller l'apparition de symptômes
Résident à son retour d'un séjour hospitalier avec cluster actif	<ul style="list-style-type: none"> • test RT-PCR à J0* et J7 du retour • confinement allégé entre J0 et J7 • surveiller l'apparition de symptômes 	
Résident à son retour d'une consultation (urgence, radiologie...)	<ul style="list-style-type: none"> • pas de PCR systématique • pas d'isolement systématique • surveiller l'apparition de symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> • durée et mesures au cas par cas selon l'existence d'un risque éventuel

* si non réalisé en amont

Professionnel positif	Conduite à tenir
<p>Professionnel avec schéma vaccinal complet conformément aux exigences du passe sanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours pleins après la date du début des signes ou la date du test positif • Test à J5 par TAG ou PCR <ul style="list-style-type: none"> • Si négatif et en l'absence de symptôme depuis 48h : → levée de l'isolement • Si positif ou absence de réalisation de test à J5 : → isolement de 7 jours pleins au total sans nouveau test à J7 • Dérogation exceptionnelle pour les professionnels de santé asymptomatiques ou pauci-symptomatiques
<p>Professionnel avec contre-indication à la vaccination ou schéma vaccinal incomplet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 10 jours pleins après la date du début des signes ou la date du test positif • Test à J7 par TAG ou PCR <ul style="list-style-type: none"> • Si négatif et en l'absence de symptôme depuis 48h : → levée de l'isolement • Si positif ou absence de réalisation de test à J7 : → isolement de 10 jours pleins au total sans nouveau test à J10

Il n'est plus nécessaire de confirmer par PCR un résultat de TAG positif

Les professionnels concernés

- Professionnels asymptomatiques (*sans symptômes*)
- Professionnels pauci-symptomatiques (*sans signes respiratoires notamment toux et éternuements*)
- **Avec schéma vaccinal complet**



Conditions

- Tension en ressources humaines



Mesures à respecter



- Désinfection des mains par FHA et port de gants limité aux indications des précautions standard
- Port du masque chirurgical (*Pas d'indication au port du masque FFP2*)
- Pas de prise de repas (ou de pause café) en même temps que les collègues
- Pas de participation aux moments collectifs ne permettant pas le port du masque en continu.

Professionnel cas contact	Conduite à tenir
<p>Professionnel avec schéma vaccinal complet conformément aux exigences du passe sanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de quarantaine et application stricte des mesures barrières <ul style="list-style-type: none"> • Port du masque en intérieur et en extérieur • Limitation des contacts en particulier avec les personnes fragile • Eviter les contact avec les personnes à risque de forme grave • Télétravail si applicable • Test à J2 par PCR ou TAG ou autotest <ul style="list-style-type: none"> • Isolement immédiat dans l'attente du résultat • Si positif : <i>Cf. diapo 11 « Professionnel testé positif »</i>
<p>Professionnel avec contre-indication à la vaccination ou schéma vaccinal incomplet</p>	

Il est nécessaire de confirmer par PCR un résultat d'autotest ou TAG positif

[Établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap - Mesures de protection dans les établissements et services](#)

Ministère des solidarités et de la santé - 6 avril 2022

[Établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap - mesures de protection dans les établissements et services](#)

Ministère des solidarités et de la santé - 18 mars 2022

[Recommandations sanitaires générales dans le cadre de la lutte contre le covid-19](#)

Ministère des solidarités et de la santé - 15 mars 2022

[Etablissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap - mesures de protection dans les établissements et services](#)

Ministère des solidarités et de la santé - 9 février 2022

[Nouvelles doctrines pour l'isolement des cas de Covid-19 et la quarantaine des personnes contacts](#)

DGS-URGENT n°2022-01 - 2 janvier 2022

[Élargissement des publics éligibles à la dose de rappel](#)

DGS-URGENT n°2021-106 - 8 octobre 2021

[Définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 \(COVID-19\) et de contact à risque](#)

Santé publique France - Mise à jour le 30 août 2021

